

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 587

Artikel: Le XXVe anniversaire des Eclaireuses genevoises

Autor: Jentzer, Ketty

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264056>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Un appel du S. C. F.

Il y a eu une année, il y a peu de jour, que fut fondé, le 16 février 1940, sur ordre du Général, la Section des S. C. F. à l'Etat-Major de l'Armée. Une année! au cours de laquelle le sort de plusieurs pays a été joué; et si la guerre a jusqu'à présent été épargnée à notre pays, la paix semble être encore chose très lointaine. Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve, mais ce qui est certain est que nos tâches, à nous, femmes, deviendront toujours plus nombreuses.

Au mois de mai de l'année dernière, des milliers de femmes se sont enrôlées avec enthousiasme et esprit de sacrifice dans les S. C. F. militaires, où elles ont rendus de grands sacrifices à l'armée dans les domaines divers. Plusieurs milliers d'entre elles ont déjà acquis une formation et une discipline militaires, grâce à des cours d'instruction, dont plusieurs sont encore prévus. Mais de nouvelles recrues sont encore nécessaires, les expériences faites pendant le service actif ayant prouvé quelle aide précieuse les femmes apportent à l'armée. Aussi va-t-il être prochainement procédé dans tous les cantons à un nouveau recrutement: c'est pourquoi toutes les femmes, toutes les jeunes filles qui sont libres de leur temps, qui peuvent se mettre au service du pays à l'heure du danger, et dont l'activité n'est pas indispensable à l'économie nationale, sont chaleureusement engagées à retirer auprès du Département militaire de leur canton de domicile un questionnaire à remplir exactement, et à retourner à la même instance. Elles seront ensuite à bref délai convoquées pour les opérations de recrutement.

Femmes suisses, et jeunes filles, n'attendez pas que la guerre ait éclaté! Ne restez pas en arrière. A l'heure actuelle, toute femme doit se mettre au service de son pays, que ce soit en accomplissant fidèlement son devoir dans ses occupations civiles ou à son propre foyer, ou que ce soit en s'engageant dans les rangs des Services Complémentaires Féminins militaires.

de l'Association pour le costume vaudois, qui a fait un plaidoyer en faveur de la famille. Après un chaleureux appel en faveur du «Label», M^{me} Troillet (Dailens), présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises, a rendu hommage à toutes celles qui se donnent à des tâches sociales, dans les hôpitaux, à la Croix-Rouge, etc. Les paysannes ont une autre besogne; le poids entier de notre indépendance, garantie par l'armée et par notre autarcie alimentaire, repose sur les épaules des cultivatrices et des cultivatrices, lesquelles travailleront sans compter leurs heures.

Temps actuels et moralité publique

Depuis dix ans assistante de police à Lausanne, M^{lle} Ch. Rindlisbacher est bien placée pour parler des mœurs actuelles; elle l'a fait avec tact et mesure, en faisant allusion à de nombreux faits

jours, on lui fait faire une bonne jupe et une blouse en tissu chaud. Un grand nombre de jeunes filles viennent s'inscrire aux différents cours. Beaucoup d'entre elles demandent des adresses de chambres, mais en cela nous ne pouvons malheureusement presque jamais les satisfaire. D'autres viennent taper une lettre urgente à la machine, prendre un livre, s'installer un moment au chaud. Nous sommes heureuses de constater que beaucoup de personnes repartent de notre foyer avec les renseignements demandés ou l'aide souhaitée, mais comme on voudrait faire davantage en face de tant de détresse! «C'est une petite goutte d'eau» disons-nous le soir, en nous résumant, mais combien nécessaire...

A. V.

Un camp d'entraînement à Anglès du Tarn

N. D. L. R. — Avec un remarquable sens de prévoyance, les chefs responsables de l'Y.W.C.A. ont vu qu'en face des besoins immenses auxquels faire face, il était nécessaire de préparer en nombre toujours plus grand ces vaillants états-majors de jeunes directrices et secrétaires auxquelles est confiée, avec la direction de ces foyers et de ces ouvrages, la tâche de venir en aide à cette lamentable population de réfugiés. C'est à cette intention qu'un «Camp d'entraînement» a eu lieu le mois dernier dans la petite bourgade montagnarde d'Anglès du Tarn (Cévennes), non loin de Castres et de Mazamet. Nos traductions du récit qu'on nous a donné en anglais les détails suivants...

...Le soudain afflux de membres dans les groupements de jeunesse chrétienne protestante (on cite des Unions chrétiennes dont l'effectif a doublé en un mois!) a posé le problème urgent du recrutement et de la formation de chefs capables

bien peu réjouissants. L'affaiblissement du sens moral, la suppression du frein de la conscience se marquent partout, chez les jeunes gens comme chez les plus âgés; la soif des jouissances, des plaisirs, le libre jeu laissé aux instincts, l'abus de la liberté laissée aux enfants ou aux femmes dont les maris sont mobilisés, la diminution du dévouement, de l'abnégation, le libertinage remplaçant la franche camaraderie, le badinage avec l'amour, les enfants mal élevés, gâtés, sans discipline, tout cela est trop certain. Aux aînés de prêcher par l'exemple, de faire preuve d'exactitude, d'honnêteté dans les grandes comme dans les petites choses, d'élargir le sens de la solidarité. Ne laissons pas perdre ce renom d'honnêteté que possédait la Suisse. Les mères de famille, les célibataires aussi, peuvent et doivent exercer une plus grande action sur les cœurs en vivant pour autrui, en s'intéressant aux autres, à leurs besoins moraux et économiques. Pour que demain soit meilleur, il faut revenir à la famille honnête et respectée, il faut parvenir à une coopération complète des deux sexes, avec leurs devoirs différents qui se complètent.

Comment adapter notre alimentation aux restrictions?

S'est demandé M. A. Schwab, directeur d'Agricola à Bussigny. Pour notre gourdmandise, nous avons gaspillé certains aliments (riz, farine) et les ménagères aujourd'hui sont bien obligées de revenir sur ces erreurs. La gourdmandise fait place à la nécessité de bien se nourrir, c'est-à-dire de donner au corps les aliments qui lui sont nécessaires, avec les rations qu'on nous distribue et les denrées que l'on peut acquérir à un prix sans cesse plus élevé. L'homme actif a besoin quotidiennement de 2400 calories; les données du plan Wahlen lui en accordent 1970; le surplus sera facilement trouvé dans le fromage, la viande, le lait, dans des denrées dont le choix sera dicté par le prix. Mille calories fournies par des œufs reviennent à 3 fr.; par la viande, fr. 1.70; par les pommes, à 1 fr.; par le fromage, à 92 centimes; le beurre, à 81 ct.; le lait, à 55 ct.; les pommes de terre, à 24 ct.; le pain, à 19 ct. Le lait, le fromage, le pain, la pomme de terre sont donc des aliments bon marché qui nous fournissent tout le nécessaire, si l'on y ajoute les légumes et les crudités. L'hygiène alimentaire recommande l'absorption de substances minérales et des vitamines que l'on trouve dans les fruits, les légumes, le fromage, le lait. Tout cela montre que nous sommes des privilégiés.

M. Schwab répondit avec bonne grâce à diverses questions de ses auditrices, et la journée se termina par un thé animé, égayé par les chants de M^{me} Maillard, membre de «La Vaudoise», de Vevey, et de M. Imhaus, de Vevey aussi, accompagnés par M. G. A. Chérix (Lausanne), et par les récitation de M. Louis Cintrat, peintre à Lausanne.

S. BONARD.

Deux poids et deux mesures

Toutes les organisations féminines zurichoises ont été alertées par la Frauenzentrale de cette ville, qui a notamment convoqué une grande Assemblée publique pour protester contre le projet de loi sur l'assurance-veillesse, actuellement en discussion dans ce canton, et qui désavantage singulièrement les femmes. Que l'on en juge: ce projet prévoit que tout les habitants du canton âgés de plus

de répondre à ces besoins nouveaux. Aussi le Comité Exécutif des Unions chrétiennes de jeunes filles, lors de sa session de Nîmes, l'automne dernier, décida-t-il de l'organisation de toute une série de camps d'entraînement dans diverses localités de la zone libre.

...Anglès du Tarn est situé en région montagneuse, et entouré de belles collines et de vallées profondes: entouré de bois de pins couverts de givre, ce village présentait vraiment un aspect féérique. Notre quartier central était une maison de Béthanie, où nous fûmes saluées à notre arrivée par un immense feu de cheminée, — un luxe doublement apprécié par le température de 14° au dessous de zéro, et vu le prix du bois! Notre groupe comprenait dix-sept directrices et secrétaires, venues des différentes villes du département, et pour la plupart élèves de lycées ou jeunes institutrices. La direction du camp était confiée à deux secrétaires des Unions chrétiennes de France, et l'économat fut assumé par M^{lle} Bénézech, membre du Comité National des Y.W.C.A. On peut penser ce que fut sa tâche de nous héberger et de nous ravitailler en cette période de restrictions et de difficultés sans nombre! et ce sont de véritables miracles culinaires qu'elle accomplit avec l'aide de deux jeunes garçons du village, qui tout les jours parcouraient le pays pour trouver la quantité de lait nécessaire à notre café au lait du matin et de quatre heures!

Le programme du camp consistait en études bibliques et méditations, et en travaux techniques généralement par groupes: éducation physique, danses populaires et jeux de France, sous la direction d'un professeur spécialisé; conférences sur l'œuvre générale de l'Alliance universelle et

Notes et documents

Pénurie de chocolat ?...

N.D.L.R. — Deux réponses fort documentées nous étant parvenues à la question que posait dans le Petit Courrier (N° 585) une mère de famille, qui ne comprenait pas pour quelles raisons le chocolat de ménage (en blocs ou en poudre) manquait le premier sur le marché, nous les publions ci-après en entier, pensant qu'elles intéresseront toutes nos lectrices. Voici d'abord les renseignements de M. Burkhardt du syndicat des fabricants de chocolat qui veut bien nous transmettre M^{lle} Dora Schmidt de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation:

1. Les fabriques qui ne font pas partie du syndicat des chocolatiers et qui ont fabriqué des produits à bon marché, sont peut-être maintenant à court de marchandises.

2. Les fabriques membres du syndicat peuvent encore vendre du chocolat ordinaire, mais en plus petits paquets, de 100 et 150 grammes seulement. Il n'est plus fabriqué de chocolat en blocs ni de chocolat de ménage en dehors des quantités mentionnées ci-dessus. On trouve encore du chocolat à cuire, ainsi que de la poudre de cacao et du cacao sucré, que les ménagères peuvent employer pour les besoins courants, de même que les petits paquets de chocolat de ménage.

3. L'attitude du syndicat est dictée par la nécessité de procurer du travail le plus longtemps possible avec la matière première encore disponible. Or, les chocolats fourrés, les bâtons au chocolat et tous les chocolats de confiserie emploient beaucoup moins de cacao que les qualités en blocs ou de ménage: on pourra donc travailler plus longtemps dans l'industrie du chocolat si l'on s'en tient surtout à ces articles de confiserie.

de 20 ans, devront payer, quel que soit le sexe, une cotisation annuelle de 18 fr. C'est donc, comme pour l'impôt, l'égalité. Mais la rente prévue est alors d'une criante inégalité: 400 fr. par an pour les hommes et 320 fr. pour les femmes. Soit une différence de 20 %.

Le prétexte invoqué par les auteurs de ce projet est que les femmes sont habiles à se tirer d'affaire avec de plus faibles moyens que les hommes! A quoi, les organisations féminines ont fort justement répondu par une pétition qui suffirait à examiner le taux, souvent si bas, des salaires féminins, pour se rendre compte de l'impossibilité pour tant de femmes de faire des économies, et par conséquent de la nécessité, encore plus urgente pour elles que pour les hommes, d'une assurance-veillesse (Il nous souvient d'une enquête sur ce sujet jadis menée par l'Alliance des Sociétés féminines suisses, qui avait apporté des résultats singulièrement probants (Réd.). Et d'ailleurs n'est-il pas honteux pour une assurance-veillesse populaire de s'abriter derrière pareil motif?

Nos amies zurichoises font aussi valoir, et nous ne pouvons que les en remercier, que l'adoption de pareille mesure d'injustice dans leur canton risquerait très fort d'avoir sa répercussion sur l'élaboration de l'assurance-veillesse fédérale, après laquelle tous et toutes nous bramos. C'est pourquoi, et à tous points de vue, nous ne pouvons que leur souhaiter plein succès.

Le XXV^e anniversaire des Eclaireuses genevoises

Un quart de siècle! cela compte tout de même dans la vie d'une association, et c'est avec joie et fierté que les anciennes ont pris part à cet heureux anniversaire.

Car la Commissaire cantonale adjointe, Hélène Metz, a pu proclamer en pleine salle de la Réformation, vendredi 21 février, les noms de six chefs qui, toutes, manifestent encore aujourd'hui leur sympathie active au Mouvement et qui porteront avec entrain leur étoile de 25 ans de service. Ces pionnières n'ont pas oublié les débuts des Eclaireuses, débuts pleins de promesse, d'esprit de conquête et de foi. Elles voyaient défiler dans leurs souvenirs leurs premiers efforts «dans le monde»: service d'ordre au cours d'Educatrice nationale organisé en janvier 1916 par l'Union des Femmes qui témoigna d'emblée ses encouragements.

son programme d'urgence en temps de guerre; nouvelles des différentes Unions chrétiennes nationales; chant; promenades, etc. Bien des préoccupations actuelles s'éclairèrent à ce contact journalier, et des recettes pratiques furent échangées aussi bien que des conseils et des encouragements d'ordre spirituel. En commun, toutes écoutèrent avec émotion à la Radio une allocution du Maréchal Pétain; et toutes participèrent, avant de descendre la vallée dans la plus complète obscurité, à un culte d'adieu célébré dans le petit temple huguenot, et qui raffermirait leur courage pour faire face aux tâches et aux appels de l'année.

4. La consommation de chocolat étant actuellement d'une importance anormale, toutes les réserves seraient déjà épuisées si l'on avait continué à vendre en gros paquets de chocolat en blocs et de ménage.

De son côté, la Direction de la fabrique de chocolat Suchard S.A., à Serrières (Neuchâtel), nous a écrit ce qui suit, en réponse à cette même demande:

Depuis mai 1940, le ravitaillement de la Suisse en matières premières est des plus difficiles, les fèves de cacao deviennent une denrée rare. Afin de satisfaire le plus grand nombre d'acheteurs, les fabricants ont décidé, d'un commun accord, de ne plus fabriquer de formats au-dessus de 150 grammes, et cela aussi bien pour les chocolats fins que pour les chocolats ménages.

Pour fabriquer du chocolat, il faut du beurre de cacao, denrée rare également depuis que la Hollande, grand producteur de beurre de cacao, ne peut plus en exporter.

Pour en obtenir, les fabricants doivent intensifier la fabrication des cacaos en poudre et abandonner celle du chocolat en poudre, cette dernière contenant une plus grande quantité de beurre. Mais ils livrent en outre en grande quantité, non seulement à l'armée mais encore au commerce, du cacao sucré qui remplace avantageusement les poudres ménages.

Les mesures indiquées ci-dessus sont en vigueur sur tout le territoire suisse, tous les fabricants sont tenus de les observer.

Nous voilà renseignées de première main. Merci à nos obligants correspondants.

ragements à la jeune Association; les cheffaines d'alors, impeccables dans leur uniforme kaki et gantées de frais, plaçaient les auditeurs dans l'Aula de l'Université avec un sérieux empreint de gaieté et de bonhomie. Puis, la première Assemblée générale, que le colonel Audoud honora de sa présence; la première course cantonale où la Commissaire cantonale d'alors, aux cheveux déjà grisonnants, entendit, tandis qu'elle marchait à la tête de sa joyeuse bande, une voix féminine proclamer: «Ces filles perdent la tête et celle qui les conduit n'a pas le sens commun!»

Puis ce fut la joie de voir d'autres jeunes forces se joindre aux pionnières et accepter une responsabilité de chef! Parmi celles-là, nous nous en voudrions de ne pas citer le nom d'Emilie de Morsier qui, dès 1917, apporta une collaboration précieuse aux trois fondatrices: Yvonne Achard, Constance Lederrey et Irène Cuénod. Notre amie, qui devint Emilie Droin, n'a jamais cessé de mettre son intelligente collaboration au service du Mouvement, soit comme cheffaine, organisatrice de sections nouvelles, comme rédactrice pendant plusieurs années du journal de chefs de la Fédération des Eclaireuses suisses, *Le Trèfle rouge et blanc*; comme membre du triumvirat qui édita le premier *Chansonnier romand* des Eclaireuses et, finalement, comme Présidente du Comité Auxiliaire genevois de 1929 à 1935, Comité qui devint à cette époque le Comité responsable sous le nom de Comité Cantonal. Emilie Droin, grâce à un esprit de large compréhension, imposa la nouvelle organisation genevoise, et c'est entourée de grands regrets et de reconnaissance profonde qu'elle vint de passer la présidence à la vice-présidente, M^{me} Alfred Vernet. Emilie Droin ne nous quitte pas: elle reste membre du Comité Cantonal, où son expérience des gens et des choses, sa connaissance approfondie du Mouvement, sa vaste culture à la fois sociale, littéraire et musicale apporteront toujours une note compétente et harmonieuse.

A côté d'elle, nous nous en voudrions de ne pas joindre le nom d'une Eclaireuse de la première heure, Aimée Martin, connue de tous sous le *totem* de *Lézard*. Elle nous a donné comme chef le meilleur de son cœur, de son amour de la nature, de son dévouement sans bornes et sa plume, à la fois grave et enjouée, a créé une «littérature» éclaircissante dont l'influence a rayonné au loin: *Le Livre de Lézard* et *Le second Livre de Lézard* ont apporté leurs rimes vécues à plus d'une séance de section, de patrouille ou d'un feu de camp dans les montagnes de notre patrie, les forêts de France et les plaines de Belgique.

Mais revenons à notre XXV^e anniversaire. Après un chœur, *La fleur au chapeau*, la présidente du Comité Cantonal rappela l'activité des vingt-cinq années écoulées, et M. le Conseiller d'Etat Albert Picot prononça une allocution empreinte de bienveillance et d'une connaissance du Mouvement qu'on ne rencontre pas toujours; on sentait à la fois le magistrat et le père d'Eclaireuse qui apportait son appui aux scouts, tout en rendant hommage à notre vénéré fondateur, Lord Baden-Powell.

Enfin la Commissaire Cantonale Irène Cuénod introduisit une *Evocation de l'activité des Eclaireuses et Petites Abeilles*, suite de scènes mimées, de chœurs et d'ombres chinoises, commentées par des textes inédits de «Lézard» dits par «l'Espir scout». Pourquoi ne pas dire tout simplement tout le plaisir que nous avons pris à ce

« jeu » si frais, plein d'ingéniosité, d'idées et de réalisations nouvelles? L'Eclaircissement dans la vie pratique, L'Eclaircissement et l'éducation physique, l'Eclaircissement dans la nature, l'Eclaircissement au service du pays, l'Eclaircissement et l'idéal scout, nous dévoilèrent tour à tour les mystères de la vie des blouses bleues. Nous avons apprécié tout spécialement le lever du soleil sur une prairie fleurie, avec mille bestioles aux couleurs chatoyantes tandis que l'on entendait la symphonie matinale des cris et des chants de nos amis à plumes ou à poils. Citons aussi l'histoire du drapeau suisse, illustré de façon vivante par un groupe d'Eclaircisseurs. Une mention spéciale au chœur, qui comprenait 75 exécutantes; la bonne diction, la finesse, le phrasé témoignent de l'excellence de la direction ferme de la Cheftaine Odette Darier.

Tout, dans l'ensemble, fut-il parfait? Nous n'osions l'affirmer; mais malgré quelques maladresses on sentait un entrain, une discipline, un courage, une foi dans l'avenir qui électrisaient les assistants; et c'est le cœur plein d'espoir que la soirée se termina en chantant la Prière patriotique de notre cher Jacques-Dalcroze.

Ketty JENTZER.

Association suisse pour le service domestique

Résumé du VII^e rapport annuel (1^{er} janvier - 31 décembre 1940)

L'Association suisse pour le service domestique s'est constituée en association selon l'art. 60 du Code des Obligations, le 24 février 1940. En plus des 16 associations suisses fondatrices, elle compte maintenant comme nouveaux membres la majorité des Commissions cantonales pour le service domestique. Le petit Comité directeur a été remplacé par un Comité de 11 membres à toutes les séances duquel est invité l'Office fédéral de l'Industrie, des arts et métiers. Afin d'assurer leur représentation équitable dans le Comité, les Commissions cantonales ont été réparties en 5 groupes : Suisse orientale, Suisse primitive, Suisse centrale, Suisse romande et Suisse méridionale; le tour de rotation de leurs déléguées est fixé par un règlement spécial.

Depuis septembre 1940, le secrétariat général se trouve 9, Zollikerstrasse, Zurich, dans le même immeuble que l'Office suisse pour les professions féminines. Ce rapprochement facilite le contact et le travail des deux organisations et a permis de réaliser des économies par la fusion des services de dactylographie.

Une dernière séance du petit Comité directeur a eu lieu en janvier 1940 pour préparer l'Assemblée constitutive et pour discuter les statuts ainsi que le règlement fixant le tour de rotation des membres du Comité. La Commission exécutive s'est réunie une dernière fois le matin même de l'Assemblée constitutive; elle a approuvé le rapport et les comptes annuels, elle a étudié les statuts et la réorganisation de l'Association et nommé comme secrétaire M^{lle} Mützenberg (Spiez); elle a confirmé M^{lle} Brenner (Genève) dans ses fonctions de secrétaire romande. Les affaires courantes ont été liquidées dans deux séances du nouveau comité; dans sa seconde séance, celui-ci s'est occupé du nouveau et vaste programme de travail dont le projet a été élaboré par le Bureau du comité en collaboration avec l'Office fédéral de l'Industrie, des arts et métiers et du travail.

Rapport du secrétariat général (Suisse allemande)

A la suite de la guerre, l'intérêt du public s'est porté vers des questions plus actuelles, et le service domestique a été relégué à l'arrière-plan. Le changement survenu dans la situation

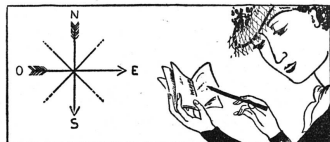
économique s'est fait sentir dans le marché du travail à la fin de 1939 et au début de 1940; pendant une période assez courte, les demandes de places ont surpassé les offres, mais déjà au printemps et en été 1940, on a constaté un manque très grand de personnel domestique surtout à la campagne. Comme l'extension des cultures fait prévoir pour 1941 une aggravation de cette pénurie d'employées, on témoigne actuellement un intérêt beaucoup plus grand pour le service domestique; cet intérêt se manifeste par une forte demande de causeries, de publications, d'articles de presse, de conférences régionales, et il a amené l'extension de notre programme de travail.

La publication de la brochure *La maîtresse de maison en tant que patronne*, a été remise à plus tard, mais, par contre, la brochure *L'apprentissage ménager rural* a dû être réimprimée; cette dernière, grâce à l'appui d'organisations agricoles, peut être vendue très bon marché, et le secrétariat espère qu'elle contribuera à développer l'apprentissage ménager rural et à enrayer l'exode des jeunes campagnardes.

La Commission du programme d'apprentissage a terminé ses travaux en automne 1940. Le programme d'apprentissage, dont la demande est très forte, est très apprécié des maîtresses de maison, car il définit de façon concise le but de l'apprentissage ménager, les moyens de l'atteindre et les matières à enseigner. Un supplément traitant du jardinage et des soins à donner au petit bétail est en préparation. Le certificat de fin d'apprentissage et la feuille de notes ont été réédités sous une forme plus attrayante et avec la collaboration de la Commission d'apprentissage ménager.

Des articles ont été remis à la presse dans la mesure du possible. Depuis l'automne, les *Ringiers Unterhaltungsblätter* publient chaque mois un article de notre secrétariat sous le titre : *Aux employées de maison*. Cette propagande dans des revues qui sont lues par les familles et par les employées de maison nous est très précieuse. Une série de clichés sur l'apprentissage ménager rural et le service domestique à la campagne est en préparation et sera mise à la disposition des intéressés contre une petite finance de location. L'édition d'un film pour le recrutement des employées de maison est encore à l'étude.

A la suite d'une suggestion de notre secrétariat, une élève de l'Ecole d'Etudes sociales de Zurich a fait comme travail de diplôme : *Une enquête à Zurich sur la situation des employées de maison âgées en considérant plus particulièrement les difficultés de leur placement.* (à suivre)



Garnet de la Quinzaine

Samedi 8 mars.

GENÈVE. — Union chrétienne de jeunes filles, 5, Taconnerie, de 10 à 22 h. : Vente annuelle. Comptoirs variés à prix modérés, buffet repas, crémérie, pêche, concours, exposition, soirée récréative.

Dimanche 9 mars.

GENÈVE. — Les cinq minutes de la solidarité causerie par Radio, 18 h. 45 à 18 h. 50 : Les Amies de la Jeune Fille.

Lundi 10 mars.

GENÈVE. — Soroptimist-Club, local du Lycéum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 19 h. 30 : Souper mensuel, réservé aux membres du Club et à leurs invitées. Causerie après le repas : Le plan Wahlen.

Id. id. — Association féminine d'éducation nationale, Taverne de Plainpalais, 6, rue de Saussure, 20 h. 30 : Le rôle de la femme

gence pour les vraiment privés, pour ceux dont les pâtes le riz, le maïs et les pommes de terre, et encore les pâtes, le riz, le maïs et les pommes de terre sont presque tout le menu habituel, lorsqu'il leur arrive — aux jours de paie ou de fêtes — de céder à la tentation d'un « extra » ? N'avez-vous pas remarqué comme moi que ce sont presque toujours les bouches les mieux nourries, si j'ose m'exprimer ainsi, qui dénoncent avec le plus d'indignation les coupables extravagances des gens à budget modeste ? Pour ma part, en tout cas, la prochaine fois que je les entendrai mentionner encore ces fameux poulets que les pauvres gens s'accordent, paraît-il, si volontiers, je me rappellerai certaines tablettes de chocolat... enfin vous me comprendrez.

Une femme suisse qui est, hélas ! devenu étranger par son mariage. — Ayant la avec beaucoup d'intérêt l'article signé A. L. dans le numéro du 22 février du Mouvement, sur les récentes décisions du Conseil Fédéral concernant les naturalisations et la nationalité de la femme mariée, je voudrais savoir à quelles décisions récentes du Tribunal fédéral dans ce domaine il est fait allusion à la fin de cet article ? On peut comprendre combien, vu la situation où je me trouve actuellement, ceci me touche de près !



Correspondance

Une femme juge au Tribunal pour enfants de Lucerne

Mme Muller-Turke, présidente de l'Association féministe de Lucerne, nous écrit ce qui suit à propos de l'entrejet paru dans notre dernier numéro :

«...L'essentiel pour nous en cette matière sera le règlement d'application, auquel nous apporterons tous nos soins dès qu'il sera connu. Voici en attendant les deux articles du Code pénal qui nous intéressent :

Art. 130. — ...La Chambre pénale (composée pour les mineurs, en plus du président, de deux membres et de deux suppléants) désigne une femme assesseur avec voix consultative.

Art. 134. — ...Le Conseil d'Etat peut désigner une auxiliaire du Tuteur général, et lui confier entièrement ou partiellement les compétences du Tuteur général en ce qui concerne la jeunesse du sexe féminin.

Je vous assure, ajoute Mme Muller, que nous avons été très heureuse d'avoir fait, non pas encore une brèche, mais une fissure dans l'obstacle... »

Les promotions civiques de Neuchâtel

On nous écrit de Neuchâtel, le 2 mars 1941 :

En fixant au 1^{er} mars, jour de la fête cantonale neuchâteloise, la cérémonie de réception des jeunes dans la vie civique, le Conseil général de la ville de Neuchâtel entendait donner à cette fête un caractère particulièrement solennel. Nos autorités ont prouvé cette année la sollicitude qu'elles portent à la jeunesse de 20 ans, mais seulement à celle qui jouit déjà du privilège de pouvoir participer activement à la vie civique. Les lectrices du Mouvement féministe savent que les jeunes filles n'avaient pas été invitées, malgré l'exemple de grandes villes comme Berne, Zurich, Bienne, malgré la motion de MM. les

professeurs Niedermann et Spinner, malgré la lettre de quelques jeunes filles.

J'ai assisté à cette cérémonie avec intérêt et avec cette attention particulière que l'on porte à ce qui vous est contraire, veillant à dépeindre tout ce qui aurait pu expliquer l'exclusion des jeunes filles. Le président de la Ville, après les salutations d'usage et les remerciements habituels à l'assistance et aux collaborateurs, donna la parole aux trois représentants des pouvoirs civil, militaire et religieux. Tous les trois s'adressèrent aux 180 jeunes hommes qui deviennent majeurs en 1941, dans des discours qui auraient pu convenir aussi bien à un auditoire mixte. Le magistrat qui représentait la Ville insista sur le devoir de la nouvelle génération de transmettre intact aux générations futures l'héritage qu'elle-même a reçu intact : la patrie suisse. Le colonel qui parla ensuite au nom du pouvoir militaire, commença son discours par le vœu le plus inattendu : il manifesta simplement et nettement le désir qu'à l'avenir les jeunes filles soient associées aux jeunes gens dans cette cérémonie, « car elles le méritent ». Il fit ensuite l'éloge de la camaraderie, de l'amitié qui lie les soldats d'une troupe, il célébra la beauté de la discipline militaire et exalta la valeur du mot « servir ». Enfin, le pasteur en chaire, au nom des autorités ecclésiastiques, engagea les jeunes gens, espoir de notre cité, à maintenir la tradition de la prière, de la piété, de la foi et des vertus chrétiennes.

Les mots « droits civiques » ne furent pas prononcés une seule fois, et ces deux mots seuls n'auraient pas été en place devant un auditoire mixte. Ils étaient sans doute écrits à maintes reprises dans le petit volume qui fut remis aux jeunes citoyens de la part des autorités. C'eût été bien facile, sur ce point, d'expliquer aux jeunes filles que ce livre ne les concernait point... encore.

Il serait injuste de nier que cette cérémonie fut une complète réussite au point de vue spectaculaire : drapeaux, verdure, superbes bouquets de tulipes roses, morceaux d'orgue fort bien choisis, chœurs patriotiques chantés par une chorale masculine, agents de la police locale en toute grande tenue et en nombre, temple communal agréablement chauffé, entrée des autorités et des jubilaires aux sons d'une fanfare, comme à la fête de la jeunesse. C'était très bien, c'était parfait. La nombreuse assistance qui remplissait le temple comptait bien plus de femmes que d'hommes, et cependant aucune émotion ne paraissait dans les yeux des mères, des sœurs !

M. J.-W.

dans la société contemporaine, conférence publique par M^{lle} Elisabeth Huguenin.

Vendredi 14 mars.

GENÈVE. — Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h. : Assemblée de la Section de Lecture. Rapports divers. Lectures tirées de l'œuvre de Péguy, par M^{me} Nef-Levater.

Id. id. — Local de la Ligue du Gothard, 60, rue du Rhône, 14 h. 30 : La femme, son travail, son rôle, sa mission, 1^{re} conférence d'un cours pour maîtresses de maison, par M. A. Carrard, professeur à l'Institut de psychologie appliquée de Lausanne.

Samedi 15 mars.

LAUSANNE. — Association des anciennes élèves de l'Ecole Supérieure, 14 h. 30. Séance administrative. Causerie sur le menuet : M^{lle} L. Merminod.

BERNE. — Association suisse pour le Suffrage féminin. 15 h. : Séance sur convocation du Comité central. Soir : Séance en commun avec les membres de la Section bernoise de l'A.S.S.F. Causeries par M^{mes} Vischer-Alloth, Leuch et M^{lle} Gourd.

Dimanche 16 mars.

BERNE. — Deuxième séance du Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

Lundi 17 mars.

GENÈVE. — Connaissance du pays, 3^e conférence de la série organisée par plusieurs Sociétés féminines, Lycéum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 18 h. précises : Regards sur la musique contemporaine, par M. A. Mosser. Billets (1 fr. 50) à l'entrée.

Mardi 18 mars.

GENÈVE. — Commission d'économie ménagère du Centre de Liaison des Sociétés féminines genevoises, Société d'Utilité publique et So-

ciété des Arts. Athénée, 20 h. 15 : La Suisse connaît-elle la faim ? conférence par M^{lle} Dora Schmidt, de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation.

Mercredi 19 mars.

GENÈVE. — Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30 : Club de rapprochement.

Vendredi 21 mars.

GENÈVE. — Local de la Ligue du Gothard, 60, rue du Rhône, 14 h. 30 : La femme, son travail, son rôle, sa mission, 2^e conférence du cours de M. A. Carrard (voir ci-dessus).

Un métier agréable et lucratif

Lydia Daïnow

Genève

forme des élèves.

Cours théorique et pratique de soins de beauté
2, pl. Fusterie
GENÈVE Institut de Beauté
Téléphone 4.42.10

MODES

Angeline Basile

11, rue Lévrier — Genève

Téléphone 2.37.01

FLEURISTE DES TRANCHÉES

PLANTES

FLEURS

COURONNES

M^{me} GAILLE - ROSSELET

Rue St-Victor 4, (Tranchées) Genève
Tél. 4.69.55 Compte chèques L. 4164

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

Petit Courrier de nos lectrices

E. K. à L. C., (Vevey) (N° 586). — Les droits civiques de la femme sont en effet quelque chose d'assez théorique. Il en est cependant un qu'elle est appelée ici et là à exercer, c'est celui de tutrice. Les personnes privées de leurs droits civiques ne peuvent pas être tuteurs. Dans les cantons où les femmes sont électrices en matière de prud'hommes, une femme privée de ses droits civiques ne saurait être ni électrice, ni éligible. Voici donc en quoi, pratiquement, se résument les droits civiques de la femme.

Moins scrupuleuse à Scrupuleuse (N° 586). — Votre fringale du chocolat, je la partage, moi aussi, et nous sommes loin d'être les seules, je vous l'assure ! Je doute qu'on puisse en accuser notre régime actuel. Mais nous savons que le chocolat va manquer, commence déjà à manquer, et cela seul suffit, je crois, à nous en donner une irrésistible envie. Le rationnement nous mène peut-être tout doucement à l'obsession de la nourriture !

Et comme une réflexion en amène une autre : si la seule menace de privations a sur nous pareil effet, n'aurons-nous pas, à l'avenir, plus d'indul-



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELINE

1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS